

FICHE RETOUR D'EXPÉRIENCE



COUR D'ÉCOLE



BINIC-ÉTABLES-SUR-MER, le nid-de-pie se pare de vert



• Collectivité :

Commune de Binic-Étables-sur-Mer

• Secteur géographique :

Bassin versant : IC COTIERS
Saint-Brieuc-Armor-Agglomération

• Données clés :

- 6934 habitants
- 11 agents espaces verts

• Projet :

Végétalisation de la cour d'école La Vigie

• Réalisation du projet :

2022-2023

• Contact :

Patrice Rannou
Responsable Espaces Verts

espacesverts@besurmer.fr

02 39 70 64 18

CONTEXTE ET GENÈSE

La commune de Binic-Etables-sur-Mer est engagée de longue date dans une démarche écologique de gestion et d'aménagement de ses espaces publics. Parmi les grands projets mis en œuvre, on peut citer :

- Le passage en zéro phyto depuis 2002 ;
- La mise en place de conventions pieds de murs fleuris avec les habitants depuis 2010 ;
- La gestion différenciée et le fleurissement durable depuis 2015 ;
- La végétalisation des deux cimetières en 2016 et 2017 ;
- L'obtention du label Terre Saine en 2021.

Elle met également en place des actions vertueuses à travers ses politiques publiques et ses règles d'urbanisme. Parmi les actions envisagées, la volonté de renforcer la protection et la présence de l'arbre sur notre territoire. Conçue en avril 2023, la Charte de l'arbre est un des leviers pour atteindre cet objectif. Ce document d'une trentaine de pages vise à :

- Sensibiliser les citoyens au fonctionnement des arbres et aux services qu'ils nous rendent (rafraîchissement des villes, amélioration de la qualité de l'air, etc) ;
- Partager des bonnes pratiques en matière d'entretien et d'aménagement ;
- Présenter les différentes actions souhaitées par la commune en faveur des arbres ;
- Communiquer les règles d'urbanisme applicables sur ce sujet.

Cette action a été complétée par l'identification, dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, d'arbres remarquables et d'Espaces Boisés Classés soumis à une certaine réglementation.

Le projet décrit ici, réalisé avant l'établissement de cette charte, est donc maintenant soumis aux règles de gestion édictées.



ÉLÉMENTS TECHNICO-ÉCONOMIQUES

Le talus a été remodelé sur l'existant afin de créer deux niveaux et un cheminement entre les futures rangées de végétaux. C'est l'entreprise COLLIN TP qui s'occupe de ces travaux en décapant une partie de l'enrobé en bordure de talus dans un premier temps, puis en modelant les niveaux. Tout le reste du projet a été réalisé en régie : conception, choix des végétaux et plantations auxquels les enfants et les équipes éducatives ont participé. Du mobilier en bois a aussi été créé en interne.



Les végétaux ont été achetés auprès de la pépinière ROUXEL et le paillage auprès de la scierie LEON ERIC, qui se trouve à proximité de la commune. Les services techniques ont choisi un paillage fibreux qui possède une tenue plus adaptée à la pente forte du talus et de meilleurs effets sur la pousse d'adventices, 40 m³ ont été déposés sur environ 200m².

Des essences fruitières et aromatiques ont été choisies pour leur qualité pédagogique et nourricière. On retrouve ainsi neuf variétés de pommiers, une de poirier, une de châtaignier et une quinzaine d'essences aromatiques sur les 170 végétaux plantés.

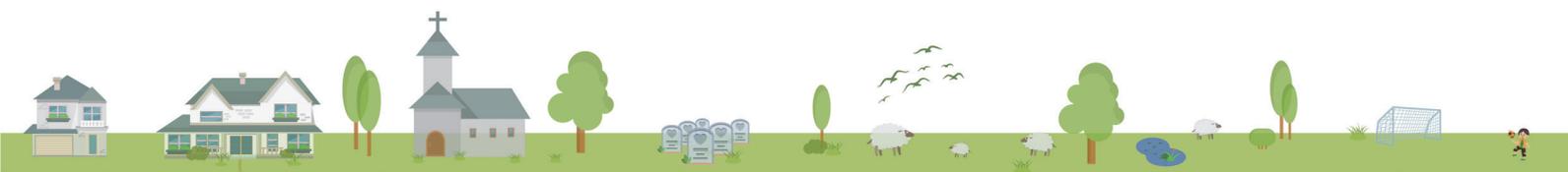
De légères pertes de végétaux sont à déplorer mais ils sont en cours de remplacement.

Les talus plantés sont depuis désherbés une fois par an, ce qui représente environ 21 heures de travail annuel.

Retrouvez la liste des végétaux sur
www.dephy-collectivites.bzh

Coût total du projet (fourniture + main d'œuvre) :

Désignation	Prix HT
Terrassement 2022	2 770,00 €
Terrassement 2023	2 020,00 €
Plantation 2022	5 560,00 €
Plantation 2023	800,00 €
Plantation 2024	1 000,00 €
Végétaux	1 842,90 €
Paillage	400,00 €
total	14 392,90 €



LES ACTIONS DE COMMUNICATION

Des articles ont été publiés dans la gazette communale pour présenter le projet et les services techniques ont organisé des rencontres sur site pour le présenter aux enfants et aux équipes éducatives. Le chantier fait l'objet d'un suivi par la presse régionale et des articles paraissent régulièrement.

Les services techniques souhaitent maintenant créer des panneaux d'information sur les végétaux à planter dans la cour.



Les points positifs

- Bonne réception des enfants, enseignants et parents
- Valorisation du travail des agents ;
- Aspect ornemental réussi ;
- Contraintes des coûts et temps d'entretien maîtrisées ;
- Choix de végétaux favorisant la biodiversité.



Les points de vigilance

- Quelques pertes de végétaux mais cela reste anecdotique ;
- Un temps supplémentaire d'entretien est à prévoir.

EN



Savoir

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site : www.dephy-collectivites.bzh
Thématique Aménagement de cour d'école > REX BINIC

Cette fiche a été réalisée par FREDON Bretagne avec le soutien financier de la RÉGION BRETAGNE
Rédaction : Benjamin POPINEAU - benjamin.popineau@fredon-bretagne.com



Soutenu par : Soutien octroyé par l'Union Européenne :



L'Europe s'engage en Bretagne